

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE433

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 34

À la deuxième phrase de l'alinéa 23, substituer au mot :

« prendre »,

le mot :

« couvrir ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.